

Publié le 8 février 2013

Haute-Savoie : Un écoquartier pour renforcer l'unité de Viry

Premier écoquartier de Haute-Savoie, Ecovela permet de renforcer le centre d'une commune rurale de 3 500 habitants, qui s'étend sur 17 hectares. L'opération menée par la municipalité de Viry avec la Sem Teractem se veut exemplaire, dans un territoire où la pression foncière est importante.



Lancé en 2000, le projet d'écoquartier prend aujourd'hui forme dans la commune de Viry, en Haute-Savoie. La première tranche se termine et la deuxième doit être lancée en fin d'année. « Ecovela transforme la physionomie de la ville », commente Philippe Gouyou-Beauchamps, directeur de la Sem Teractem, aménageur du site. Par sa taille d'abord puisqu'au total 800 logements seront réalisés dans une commune qui compte 3 500 habitants. Mais aussi par l'unité qu'il va générer sur ce territoire très vaste composé de 12 hameaux. « Il ne s'agit pas d'une simple extension de la ville en périphérie ou sur des friches, mais d'une véritable greffe urbaine qui renforce le centre du bourg avec des logements, une place commerçante et des équipements publics », explique Philippe Gouyou-Beauchamps. « L'opération permet de densifier le chef-lieu de manière harmonieuse et solidaire tout en limitant l'étalement urbain ».

Les premiers logements ont également commencé à sortir de terre, comme l'immeuble « Le Canopée » (42 logements BBC) livré durant l'été 2012. Parallèlement, les chantiers des promoteurs et bailleurs sociaux ont tous débuté (Vinci/Brémond, Haute-Savoie Habitat, Promogim, Kaufmann & Broad). « Une coulée verte, reliée à la place centrale, constitue l'épine dorsale de l'ensemble », poursuit Hélène Schmit, chargée d'opérations à Teractem. En plus de sa vocation hydraulique de

© 2025 www.lesepl.fr page 1 | 2



gestion des eaux pluviales, celle-ci se veut un lieu de convivialité « qui permet aux habitants de se rencontrer, de se divertir et de se déplacer à travers un environnement paysager, composé de 750 arbres et arbustes ». Les déplacements doux sont également privilégiés par des parkings mutualisés ou dédiés au covoiturage.

Photovoltaïque et chaufferie biomasse

Une chaufferie bois alimentera à terme l'ensemble du projet. Inaugurée en septembre 2012, elle fournit déjà de la chaleur aux équipements publics tels qu'Ephad, écoles et Espace culturel, ainsi qu'à l'immeuble « Le Canopée ». Tous les promoteurs ont signé un accord qui prévoit de relier les logements à ce système de chauffage au fur et à mesure de leur livraison.

Une filiale dédiée, Chaleur des Alpes, a été créée par la Sem avec ses partenaires (Caisse des dépôts, Caisse d'épargne, Crédit agricole des Savoies, et Idex) pour assurer l'investissement de 4,5 millions d'euros. « La gestion de ce chauffage collectif est assurée par une association syndicale libre qui regroupe l'ensemble des constructeurs et des copropriétés », précise le directeur de Teractem. De même, Solaire des Alpes, autre filière de l'aménageur, a proposé systématiquement aux promoteurs du projet des solutions de tiers-investisseur pour la réalisation de toitures photovoltaïques.

© 2025 www.lesepl.fr page 2 | 2